



Mise en ligne le 30/12/2022

N° 2022/109
du 29 décembre 2022

DELIBERATION

*portant acquisition des lots n° 105 et 107 du lotissement
« LES PETROGLYPHES »*

LE CONSEIL MUNICIPAL

- VU la loi n° 69-05 modifiée du 3 janvier 1969 portant création et organisation des communes en Nouvelle-Calédonie et Dépendances,
- VU la loi organique n° 99-209 modifiée du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie,
- VU la loi n° 99-210 modifiée du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie,
- VU le Code des communes de la Nouvelle-Calédonie,
- VU l'arrêté n° 1613-2022/ARR/DAEM du 9 mai 2022 modifiant l'arrêté n° 1391-2006/PS du 28 décembre 2006 ayant autorisé la SAS Foncière de Calédonie à réaliser un lotissement dénommé « LES PETROGLYPHES », sis à Païta, commune de Païta,
- Considérant la nécessité d'acquérir les lots n° 105 et 107 du lotissement « LES PETROGLYPHES » en vue de régulariser la situation de certains aménagements et ouvrages techniques du lotissement,
- La commission de l'aménagement urbain consultée en sa séance du 19 décembre 2022,

DECIDE

ARTICLE 1^{er} :

En vue de régulariser la situation de certains aménagements et ouvrages techniques du lotissement « LES PETROGLYPHES », il est décidé d'acquérir à titre gratuit les lots ci-après désignés, conformément aux plans de division annexés à la présente délibération :

Numéro du lot	Superficie	N.I.C	Destination/ Immeuble	Propriétaires
105	18a 89ca	443230-3022	ACCES + PARTIE DU RESERVOIR AEP ET APPUI OPT	Mme Priscillia LEULAGI et M. Apeleto TERAJ
107	30a 12ca	442229-9624	TALUS DE VOIRIE	SYNDICAT DU LOTISSEMENT LES PETROGLYPHES

Les procès-verbaux de description des limites des lots susmentionnés, dont la valeur vénale totale est estimée à 98.020 F.CFP, seront annexés à l'acte authentique.

ARTICLE 2 :

Il est donné tout pouvoir au Maire afin de poursuivre l'exécution de la présente délibération et notamment à l'effet de signer l'acte authentique à intervenir, dont la rédaction et la publication est confiée à l'office notarial SCP Catherine LILLAZ, Jean-Daniel BURTET, Élisabeth MOUGEL et Stéphanie LAUBREAUX, notaires associés à NOUMEA.

ARTICLE 3 :

Les frais de notaire et les frais annexes seront à la charge de la commune. La dépense correspondante sera imputée au compte 2111 du budget communal.

ARTICLE 4 :


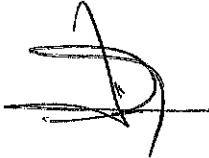
Le délai de recours contre le présent acte devant le Tribunal Administratif de Nouvelle-Calédonie est de deux (2) mois à compter de sa publication.

Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique «Télérecours citoyens» accessible par le site internet www.telerecours.fr.

ARTICLE 5 :

Le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera enregistrée, transmise au commissaire délégué de la République pour la province Sud, et notifiée aux intéressés.

LE SECRETAIRE DE SEANCE



AMPLIATIONS :

- Registre..... 1
- DLAJ 1
- S.G..... 1
- SGA..... 2
- DST..... 1
- Service des Finances..... 1
- Service de l'Urbanisme..... 1
- Trésorier de la province Sud..... 1
- Brigade de Gendarmerie..... 1
- Service Topo province Sud..... 1
- DITT..... 1
- Notaire..... 1
- Intéressés..... 2
- Archives 1

NOUVELLE CALEDONIE
PROVINCE SUD

COMMUNE DE PAITA
SECTION PAITA

LOTISSEMENT "LES PETROGLYPHES"
LOT 91

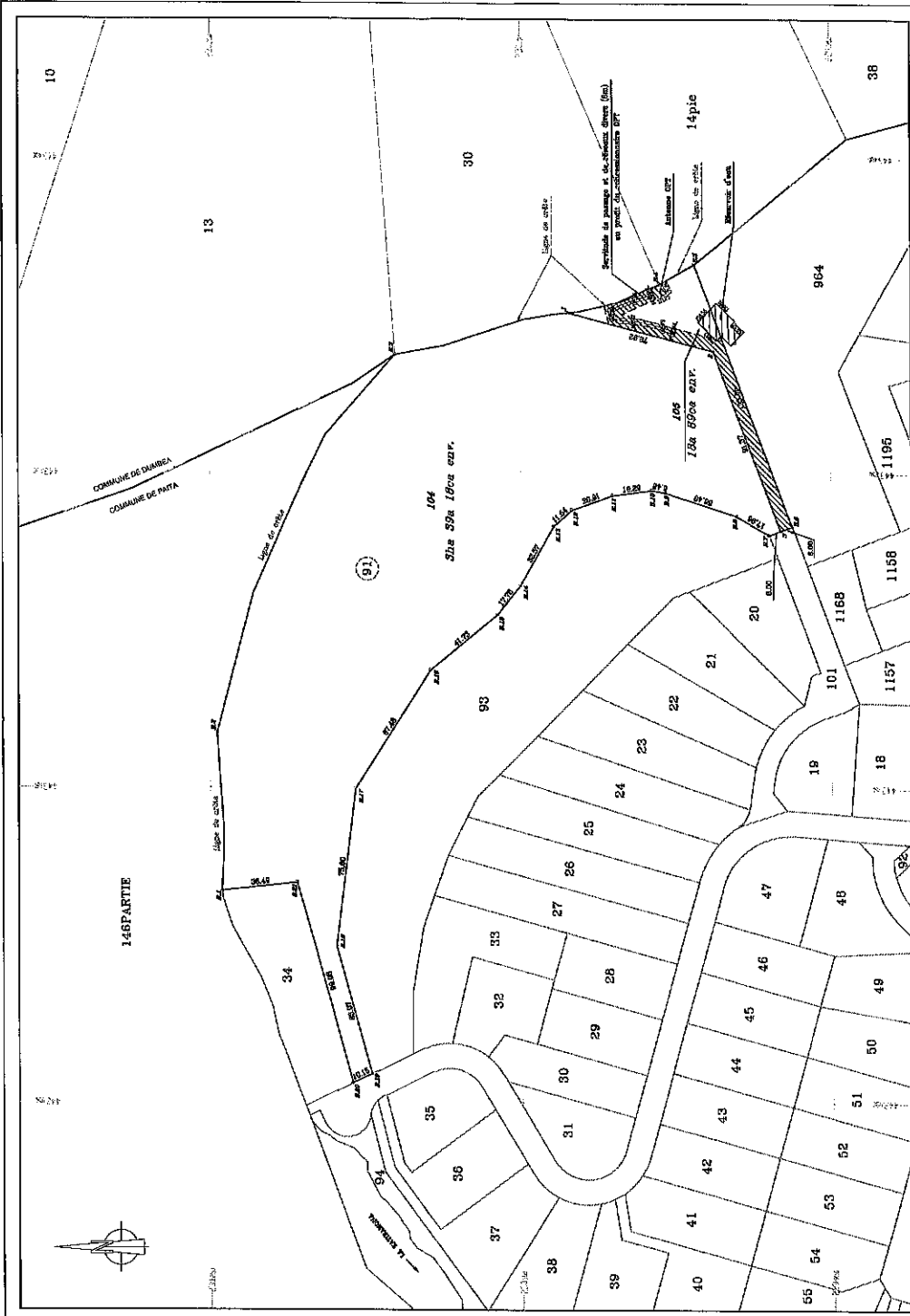
PLAN DE DIVISION

SELARU NATHALIE GARRIDO
BP 55 205 - 98 904 NOUMEA
TEL : 24.98.44 - FAX : 24.11.41
BUREAU 591483-001

NATHALIE GARRIDO
Géomètre Expert D.P.L.G.
22 rue de l'Administration Paul Duménil
Noumea-Magenta
BP 21.205 - 98 904 NOUMEA
TEL : 24.98.44 - FAX : 24.11.41
Email : ngarrido@garrido.nf

ECH : 1/1500	INDEXE	MODIFICATIONS	DATE
REF : 2020-70-10791			
DATE : OCTOBRE 2021			
DESSINE PAR : N.C			

CE DOCUMENT NE PEUT ETRE REPRODUIT SANS L'AUTORISER DU GEOMETRE



NOUVELLE CALEDONIE
PROVINCE SUD

COMMUNE DE PAITA
SECTION PAITA

LOTISSEMENT "LES PETROGLYPHES"
LOT 95

PLAN DE DIVISION

SELARU NATHALIE GARRIDO
Cabinet de Géomètres
22 rue de Commerce, Païta, N. C.
Tel : 24.98.44 - Fax : 24.11.41
E-mail : n.garrido@orange.nf

NATHALIE GARRIDO
Géomètre Expert D.P.L.G.
22 rue de Commerce, Païta, N. C.
Tel : 24.98.44 - Fax : 24.11.41
E-mail : n.garrido@orange.nf

ECH : 1/1500	INDICE	MODIFICATIONS	DATE
REF : 2020-170_LOT95			
DATE : OCTOBRE 2021			

DESSEINÉ PAR : N.G

CE DOCUMENT NE PEUT ÊTRE REPRODUIT SANS L'AUTORISATION DU GÉOMÈTRE

